

CHARTRE DES MEMBRES & CGV

Depuis 2020 we are_ fédère la 1ère communauté de membres passionnés, créatifs et innovants : artistes, entrepreneurs et décisionnaires du monde des media, du cinéma, du digital, des arts vivants, de la tech, de la mode, du luxe, du design et de la littérature, pour faire rayonner la création française.

L'ADHÉSION OU « MEMBERSHIP » DONNE ACCÈS À :

- une communauté de +1 200 décisionnaires des Industries Culturelles, Créatives et Digitales.
- un lieu de vie : restaurant, espaces membres et programmation.
- des tarifs préférentiels sur nos espaces d'événementiel et de production.
- un réseau international d'une quinzaine de clubs partenaires.
- une application qui facilite votre vie au club.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Le club est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 23h30
- Le restaurant est ouvert de 8h00 à 23h00 pour le petit déjeuner, le déjeuner et pour dîner.
- we are_ est fermé le weekend et jour férié, sauf événement exceptionnel.

Traditionnellement, we are_ est fermé 1 semaine entre Noël et le Nouvel An et 3 semaines en août.

LA CHARTE

- L'adhésion à we are_ vaut acceptation de la charte de membre.
- Chaque membre s'engage à respecter les valeurs fondatrices de we are_ :

Amitié, Bienveillance, Respect, Engagement et Ouverture.

- Chaque membre pourra s'engager au sein de ce projet de la façon dont il le souhaite, selon ses disponibilités, ses envies, son expérience et ses compétences.
- we are_ met un point d'honneur à ce que ses membres respectent les équipes qui œuvrent chaque jour pour leur proposer la meilleure expérience possible.

CGV

- Une adhésion est effective et active à date de facture.
- Une cotisation est valable (1) an ouvré à partir de la date d'adhésion et renouvelable par tacite reconduction.
- Les droits d'entrée et la cotisation annuelle sont à régler à réception de la facture. Sans règlement de votre part sous (14) jours, votre adhésion pourra être suspendue et vos accès au club refusés.

Votre engagement est annuel, il est ferme et définitif et ne pourra pas donner lieu à un remboursement de votre cotisation, même partiel, si toutefois vous souhaitiez annuler votre adhésion en cours d'année.

- Tout membre bénéficiant d'un tarif préférentiel (ONG / -30 ans / Duo / Non Résident) devra fournir un justificatif attestant de son droit à jouir de ce tarif. we are_ se réserve le droit de ne pas lui accorder si ce dernier ne correspond pas aux critères demandés.



CHARTRE DES MEMBRES & CGV

- Afin qu'une candidature soit considérée, chaque adhésion devra être cooptée par un membre de la communauté. Dans le cadre du programme de parrainage, un voucher sera offert aux membres (parrain / filleul) en fonction du montant du droit d'entrée à jour de règlement :
- Sans droit d'entrée : pas de voucher attribué
- Adhésion individuelle : 100€ pour le parrain, 100€ pour le filleul
- Adhésion corporate : 100€ pour le parrain, 100€ pour le représentant du pack corporate

Ce voucher est nominatif, valable au restaurant we are_ tant que le membre est à jour de cotisation. Le voucher est non cumulable et aucun avoir ne sera délivré. En cas de perte, aucun voucher ne sera réédité.

- L'adhésion au club est aussi un actif immatériel. Le droit d'entrée confère au membre un NFT valorisant son appartenance à la communauté et récompensant son engagement et la fréquence de sa venue. Ce NFT peut être récupéré numériquement par le membre à n'importe quel moment de sa cotisation.

Dès que la communauté atteint 1500 membres, cet actif sera valorisable et cédable pour tout départ du club. Aujourd'hui, si le membre quitte la communauté, cet actif est perdu.

RENOUVELLEMENT

- Le membre sera notifié de son renouvellement (30) jours avant la date de fin de cotisation et devra informer dans ce délai les équipes membership s'il souhaite ou non renouveler sa cotisation.

~~Si le règlement de votre cotisation (14) jours avant la date de réception de la facture, sans le règlement de votre cotisation (14) jours avant la date de réception de la facture, vos accès au club refusés.~~

- Si le membre fait part de sa volonté de rester, il dispose d'un délai de rétractation de (14) jours à compter de la date d'émission de la facture. Passé ce délai, la cotisation est due et aucun avoir ne sera émis.
- Le membre dispose d'un délai de (30) jours après la date de cotisation annuelle pour informer l'équipe we are_ de son souhait de renouveler ou non sa cotisation. Passé ce délai, sa cotisation expirera et ses accès au club se verront refusés.

Si passé ce délai, le membre souhaite rester dans la communauté, une majoration tarifaire de 10% s'appliquera sur la cotisation. Cette majoration passera à 20% si le membre décide de revenir dans la communauté après (12) mois d'absence, le membre devra repasser devant un comité d'admission afin de valider son retour.

Pour faciliter son processus, le membre pourra enregistrer ses coordonnées bancaires via la plateforme we are_ (stripe) afin que sa cotisation soit renouvelée automatiquement. Il pourra à tout moment désactiver le prélèvement automatique.

Si toutefois, un prélèvement se fait de manière involontaire, le membre disposera d'un délai de rétractation de (14) jours pour se faire rembourser par chèque.

RGPD & DROIT À L'IMAGE

- we are_ s'engage à ne jamais diffuser les informations glanées sur les différents membres. L'usage de ces données servira uniquement à mieux servir les membres et leur communiquer les informations et créer les connexions les plus pertinentes.

Le membre autorise we are_ à utiliser les images, vidéos et sons produits sur ces différents événements stratégiques ou sur son site en vue de sa communication par tous procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour dans le monde entier, intégralement ou partiellement, dans le respect de ses propos et de leur sens. Cette autorisation est donnée gracieusement et indéfiniment. Cette autorisation n'entraîne pas d'obligation de diffusion.



CHARTRE DES MEMBRES & CGV

ESPACE & ATTITUDE

- Tous les membres ont libre accès au club et aux salons membres.
- Tout invité doit systématiquement être accompagné au sein des murs et devra patienter à l'accueil jusqu'à votre arrivée, sauf pendant les heures de services où il sera installé à votre table dressée. Les membres peuvent inviter :
 - (5) personnes non membres lors des programmations
 - (3) personnes non membres au restaurant

• Les chiens ou animaux de toutes sortes ne sont pas autorisés au sein de we are_. we are_ est réservé aux adultes et enfants de plus de 12 ans, sauf les week-ends et lors des événements spécifiques.

Les salons membres sont exclusivement réservés aux membres et accessibles librement sans réservation. Les appels ou visios ne sont pas autorisés ainsi que les réunions de plus (2) personnes.

- Pour toute réunion, le salon de musique est disponible à la privatisation pour 90€HT/H exclusivement pour nos membres. Ce tarif est susceptible d'évoluer.

Tous les tournages / photoshoots dans les différents espaces privés et communs doivent être préalablement autorisés par l'équipe event.

- Les espaces événementiels sont strictement réservés aux événements. Les membres ne pourront pas s'y installer même s'ils ne sont pas occupés.

En aucun cas, le membre pourra circuler dans ces espaces lorsqu'ils sont privatisés, des écrans signalétiques ont été installés à l'accueil et devant l'ascenseur afin de connaître les événements en cours et à venir.

- Pour toute annulation de réservation au restaurant ou à une programmation, merci de notifier notre équipe au moins (12) heures en amont afin de libérer vos places et éviter le no-show.
- Si un membre a un comportement contraire aux valeurs de we are_ (à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement) et enfreint l'une des règles de la charte, le comité de sélection des membres se réserve le droit d'exclure ce membre de la communauté, ou de suspendre son abonnement, et statuera sur le possible remboursement ou non de son abonnement, au prorata de la durée restant à courir. Le membre sera invité à apporter toutes explications nécessaires afin que le comité puisse statuer en connaissance de cause.

Le retour dûment complété du présent dossier constitue une acceptation formelle d'intégration à la communauté we are_, effective dès l'émission de la facture correspondante. Je déclare donc reconnaître et accepter le règlement intérieur et accepte de devenir membre en versant ma cotisation pour l'année à venir.

